



 UNIVERSITÉ DE
TOULON

2023
2024

Livret des personnels

Bienvenue à l'Université de Toulon

www.univ-tln.fr



BIENVENUE

L'Université de Toulon est une université pluridisciplinaire implantée sur 3 sites: Toulon, La Garde, Draguignan. Elle propose 70 formations, à vocation générale ou professionnelle, dans des champs disciplinaires multiples. Dans un environnement à taille humaine, elle accueille chaque année plus de 11 000 étudiants et met la priorité sur l'accompagnement et la réussite de la première année d'études universitaires au doctorat.

L'Université de Toulon a structuré ses activités de recherche autour d'un axe identitaire fort « sociétés méditerranéennes et sciences de la mer ». Celui-ci se décline en 3 pôles thématiques pour une meilleure visibilité au plan national et international et vecteurs d'une politique scientifique associant recherche fondamentale et appliquée, formation et innovation.

Ces 3 pôles permettent de mieux intégrer les activités de recherche de l'établissement à son environnement socio-économique:

- Mer, Environnement et Développement

Durable (MEDD);

- Échanges et sociétés en Méditerranée (ESMed);
- Information, Numérique, Prévention, Santé (INPS);

Cette structuration a conduit à la consolidation de 15 laboratoires, intégrés à des Unités Mixtes de Recherche en partenariat avec le CNRS ou labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'encadrement des doctorants est assuré par 2 Écoles doctorales « Sociétés Méditerranéennes et Sciences Humaines » et « Mer et Sciences ».

La mise en adéquation de l'activité de formation et de recherche avec les attentes du territoire constitue un levier important pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, accroître l'attractivité de l'université, renforcer son identité et lui conférer toute sa place dans le nouveau schéma d'enseignement supérieur et de recherche.

L'Université de Toulon concilie donc ancrage territorial et ouverture sur le monde, conformément aux valeurs mêmes qui caractérisent l'université. La mobilité de ses étudiants et de ses personnels, l'accueil d'étudiants et de professeurs internationaux, la création de formations à l'étranger, sont autant de priorités.

Ce document décrit en quelques pages le fonctionnement et l'activité de l'établissement et vous donne quelques informations pratiques pour votre arrivée à l'université.

En vous remerciant d'avoir choisi de rejoindre l'Université de Toulon et comptant sur vos qualités et sur votre implication pour encore faire progresser notre établissement, je vous souhaite la bienvenue au sein de notre communauté.

Xavier LEROUX

Président de l'Université de Toulon



CHIFFRES CLÉS

- **10 499** étudiants (année 2022-2023).
- **9** composantes proposant près de **70** formations dans **4** domaines Droit Économie Gestion, Sciences Technologies Santé, Arts Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales.
- **15** laboratoires de recherche
- **3** pôles de recherche thématiques
- **2** Écoles doctorales
- L'Université est implantée sur **3** sites: Toulon, La Garde - La Valette-du-Var et Draguignan.
- Le campus principal de La Garde - La Valette-du-Var est réparti sur **32** hectares et compte **81 447** m² de bâtiments.
- Le campus Toulon-Porte d'Italie compte **11 160** m² de bâtiments.
- **83,4** millions d'euros de budget.
- **517** postes d'enseignants et enseignants-chercheurs, **503** postes de personnels administratifs, techniciens, ingénieurs de service et de santé.
- **924** enseignants vacataires



3 CAMPUS

📍 LA GARDE - LA VALETTE DU VAR

Avenue de l'Université 83130 La Garde

UFR Sciences et Techniques

Directeur: Christian Turquat
Bâtiment U - Tél.: 04 94 14 23 74
Email: ufrst@univ-tln.fr

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Directeur: Fabrice Vercruyssen
Bâtiment K - Tél.: 04 94 14 22 82
Email: staps@univ-tln.fr

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Directeur: José Garcia-Romeu
Bâtiment Y - Tél.: 04 94 14 28 99
Email: ufrlettres@univ-tln.fr

Institut Universitaire de Technologie

Directeur: Marc Ripert
Bâtiment A - Tél.: 04 94 14 22 08
Email: secretariat.iut@univ-tln.fr
Web: <http://iut.univ-tln.fr>

École d'Ingénieurs SeaTech

Directeur: Jean-François Chailan
Bâtiment X - Tél.: 04 94 14 25 50
Email: info.seatech@univ-tln.fr
Web: www.seatech.fr



📍 TOULON-PORTE D'ITALIE

35, avenue A. Daudet 83000 Toulon

UFR Faculté de droit

Doyenne: Valérie Bouchard
Tél.: 04 94 46 75 00
Email: scolarite.droit@univ-tln.fr



UFR Sciences Économiques et de Gestion

Doyen: Philippe Gilles
Tél.: 04 83 36 63 11
Email: ufrsceco@univ-tln.fr
Web: <https://economie.univ-tln.fr>

UFR Ingémédia

Directeur: Philippe Bonfils
Tél.: 04 83 36 63 28
Email: ufr-ingemedia@univ-tln.fr
Web: www.ingemedia.net

Institut d'Administration des Entreprises

Directrice: Corinne Van Der Yeught
Tél.: 04 83 36 63 10
Email: iae-toulon@univ-tln.fr
Web: <http://iae-toulon.univ-tln.fr>

Département MMI de l'IUT

Tél.: 04 83 36 63 91
Email: secretariat.mmi@univ-tln.fr
Web: <http://iut.univ-tln.fr>



📍 DRAGUIGNAN

Antenne de l'UFR Faculté de droit

250, rue J. Aicard
83300 Draguignan
Tél.: 04 94 14 67 70
Email: droit.draguignan@univ-tln.fr



Département GEA de l'IUT

Boulevard Colonel Michel Lafoucarde
83300 Draguignan
Tél.: 04 94 60 63 70
Email: secretariat.gead@univ-tln.fr



FORMATIONS DISPENSÉES SUR LES CAMPUS DE

Lettres, Langues et Sciences Humaines

⊙ Licences

- Langues étrangères appliquées
 - ▶ Anglais / Espagnol
 - ▶ Anglais / Italien
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
 - ▶ Anglais
 - ▶ Espagnol
- Lettres
 - ▶ Enseignement [L2 et L3]
 - ▶ Culture et société [L2 et L3]

⊙ Licences Professionnelles [L3 uniquement]

- Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Métiers du tourisme et des loisirs
 - ▶ Géopolitique tourisme innovations durables
- Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
 - ▶ Écrivain public - conseil en écriture

⊙ Masters

- Civilisations, cultures et sociétés
 - ▶ Études politiques internationales : monde anglophone
 - ▶ Études politiques internationales : monde euroméditerranéen
- Langues et sociétés
 - ▶ Traitement de l'information, linguistique, traduction
 - ▶ Discours, politique, médias
- Lettres et humanités
 - ▶ Littérature, culture, patrimoine
- Tourisme
 - ▶ Management du tourisme durable
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré
 - ▶ Anglais (ESPE)
 - ▶ Espagnol (ESPE)
 - ▶ Lettres (ESPE)

Sciences et Techniques

⊙ Licences

- Sciences pour l'ingénieur
 - ▶ Spécialisation renforcée [L1 et L2]
 - ▶ Spécialisation adaptée [L3]
- Mathématiques
 - ▶ Mathématiques [L2 et L3]
 - ▶ Préparation MEEF [L2 et L3]
 - ▶ Spécialisation renforcée [L1 et L2]
- Physique, chimie
 - ▶ Physique [L3]
 - ▶ Physique-chimie [L3]
 - ▶ Chimie [L3]
 - ▶ Spécialisation renforcée [L1 et L2]
- Sciences de la vie
 - ▶ Biochimie et génie biologique [L2 et L3]
 - ▶ Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes [L2 et L3]
 - ▶ Sciences de la vie et de la Terre [L2 et L3]
 - ▶ Professorat des écoles [L3]
- Informatique
 - ▶ Informatique
 - ▶ Information-communication [L1 et L2]

⊙ Licence Professionnelle [L3 uniquement]

- Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
 - ▶ Administration et sécurité des réseaux

⊙ Masters

- Mathématiques et applications
 - ▶ Analyse appliquée et physique mathématique
- Informatique
 - ▶ Développement et ingénierie des données
- Sciences de la mer
 - ▶ Physique du milieu pour l'évaluation des risques
 - ▶ Chimie analytique réactionnelle et modélisation en environnement
 - ▶ Interactions biotiques et perturbations anthropiques en environnement marin
- Ingénierie des systèmes complexes
 - ▶ Vision, signal, trajectographie et automatique
 - ▶ Robotique et objets connectés
 - ▶ Robotique Marine et Maritime Intelligente
- Chimie et sciences des matériaux
 - ▶ Matériaux innovants, intelligents et durables
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation second degré
 - ▶ Mathématiques (ESPE)

LA GARDE - LA VALETTE-DU-VAR ET DRAGUIGNAN

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

🕒 Licences

- STAPS : Activités physiques adaptées et santé
- STAPS : Éducation et motricité
- STAPS : Entraînement sportif

🕒 Master

- STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- STAPS : activité physique adaptée et santé

École d'Ingénieurs SeaTech

- Diplôme d'ingénieur
 - ▶ Génie maritime
 - ▶ Ingénierie et sciences des données, information, systèmes
 - ▶ Innovation mécanique pour des systèmes durables
 - ▶ Matériaux, durabilité et environnement
 - ▶ Modélisation et calculs fluides - structures
 - ▶ Systèmes mécatroniques et robotiques
- Diplôme d'ingénieur Matériaux [TP/A]
- Diplôme d'ingénieur Systèmes numériques [A]

Légende: **Faculté/Institut** ■ Mention ▶ Parcours
ANTENNES DÉLOCALISÉES

- les formations sont proposées à temps plein et en Alternance [TP/A] ou uniquement proposées en Alternance [A]

Licence: le choix du parcours s'effectue dès la 1^{re} année de licence jusqu'en 3^e année sauf si précision ci-dessous.

[L1 et L2]: le choix du parcours s'effectue en 1^{re} année de licence jusqu'en 2^e année.

[L2 et L3]: le choix du parcours s'effectue en 2^e année de licence jusqu'en 3^e année. La L1 est commune.

[L3]: le choix du parcours s'effectue en 3^e année de licence. La L1 et la L2 sont communes.

Master: le choix du parcours s'effectue dès la 1^{re} année de master jusqu'en 2^e année sauf si précision ci-dessous.

[M2]: le choix du parcours s'effectue en 2^e année de master. Le M1 est commun.

Institut Universitaire de Technologie (IUT)

🕒 Bachelor universitaire de technologie

- Génie biologique
 - ▶ Biologie médicale et biotechnologies
 - ▶ Sciences de l'environnement et écotechnologies
 - ▶ Diététique et nutrition
- Génie électrique et informatique industrielle [TP/A]
 - ▶ Électricité et maîtrise de l'énergie
 - ▶ Automatismes et informatique industrielle
 - ▶ Électronique et systèmes embarqués
- Génie industriel et maintenance [TP/A]
 - ▶ Ingénierie des systèmes pluritechniques
- Génie mécanique et productique
 - ▶ Innovation pour l'industrie
 - ▶ Management de process industriel
 - ▶ Simulation numérique et réalité virtuelle
- Gestion des entreprises et des administrations [TP/A]
LA GARDE ET DRAGUIGNAN
 - ▶ Gestion comptable, fiscale et financière
 - ▶ Gestion entrepreneuriat et management des activités
 - ▶ Gestion et pilotage des ressources humaines
 - ▶ Contrôle de gestion et pilotage de la performanceLA GARDE UNIQUEMENT
- Techniques de commercialisation [TP/A]
 - ▶ Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
 - ▶ Marketing et management du point de vente
 - ▶ Business développement et management de la relation client
 - ▶ Stratégie de marque et événementiel

🕒 Licences Professionnelles [L3 uniquement]

- Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle [TP/A]
 - ▶ Automatismes supervisés
 - ▶ Systèmes informatiques embarqués
 - ▶ Systèmes électroniques, supervision et automatismes maritimes
- Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable [A]
- Assurance, banque, finance : chargé de clientèle [A]
- Management et gestion des organisations [TP/A]
LA GARDE ET DRAGUIGNAN
 - ▶ Management de projet
 - ▶ Management des ressources humaines
- E-commerce et marketing numérique [A]
 - ▶ E-commerce en ligne et design du web
 - ▶ E-commerce et e-clientèle
- Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels [A]
- Métiers de la qualité [TP/A]
- Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime [A]
 - ▶ Maintenance navale



FORMATIONS DISPENSÉES SUR LES CAMPUS DE

Droit

⦿ Licence

- Droit TOULON ET DRAGUIGNAN
 - ▶ Justice, procès et procédures [L3]
 - ▶ Droit public [L3]
 - ▶ Droit social [L3]
 - ▶ Droit des affaires [L3]

⦿ Licences Professionnelles [L3 uniquement]

- Activités juridiques: Métiers du droit de l'immobilier [TP/A]
- Activités juridiques: Métiers du droit social [TP/A]
 - ▶ Droit et gestion de la paie

⦿ Masters

- Justice, procès et procédures
 - ▶ Contentieux judiciaire TOULON ET DRAGUIGNAN
 - ▶ Contentieux administratif
 - ▶ Pratique des droits fondamentaux
 - ▶ Pratique du droit des étrangers
- Droit public
 - ▶ Sécurité et défense TOULON ET DRAGUIGNAN
 - ▶ Administration, territoires et environnement
- Droit notarial
- Droit social
 - ▶ Ressources humaines
 - ▶ Droit et gestion du secteur sanitaire et social
- Droit des affaires
 - ▶ Contrats et entreprise
 - ▶ Droit de la banque
 - ▶ Droit et gestion du patrimoine [TP/A]

Sciences Économiques et de Gestion

⦿ Licence

- Économie et gestion
 - ▶ Économie et finance [L3]
 - ▶ Économie internationale et territoriale [L3]

⦿ Masters

- Économie du développement
 - ▶ Commerce international équitable et développement
 - ▶ Économie de la mer et aménagement du littoral
 - ▶ Économie et gouvernance des risques
- Monnaie, banque, finance, assurance [A]
 - ▶ Conseiller spécialisé banque et assurance

Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

⦿ Licence [L3 uniquement]

- Économie et gestion
 - ▶ Management général
 - ▶ Comptabilité contrôle audit

⦿ Licence Professionnelle [L3 uniquement]

- Métiers de la gestion et de la comptabilité: gestion comptable et financière [TP/A]

⦿ Masters

- Management
 - ▶ Management de la qualité et du développement durable [M2] [TP/A]
 - ▶ Management durable des ressources humaines [M2]
- Finance
 - ▶ Finance d'entreprise et contrôle de gestion
- Marketing, vente
 - ▶ Marketing crosscanal et relation client [TP/A]
- Management et administration des entreprises [M2]

PORTE D'ITALIE À TOULON ET DRAGUIGNAN

Ingémédia - Infocom

⦿ Licence [L3 uniquement]

- Information-communication
 - ▶ Information, communication, création numérique

⦿ Licence Professionnelle [L3 uniquement]

- Techniques du son et de l'image
 - ▶ Nouvelles technologies du son
 - ▶ Intermédia

⦿ Masters

- Information, communication
 - ▶ Data Analytics et Stratégie de l'Information
 - ▶ Communication digitale et éditoriale
 - ▶ Communication, innovation et management de projets numériques [TP/A]
- Création numérique
 - ▶ Design d'Expérience (U/X) et Design d'Interface (U/I) [TP/A]
 - ▶ Art, culture et numérique : création de contenus

Document non contractuel, sous réserve d'habilitation, d'accréditation et d'ouverture. Certains intitulés de diplômes sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

Institut Universitaire de Technologie (IUT)

⦿ Bachelor universitaire de technologie

- Métiers du Multimédia et de l'Internet [TP/A]
 - ▶ Stratégie de communication numérique et design d'expérience
 - ▶ Création numérique
 - ▶ Développement web et dispositifs interactifs

⦿ Licence Professionnelle [L3 uniquement]

- ▶ Communication et valorisation de la création artistique

⦿ 2 DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR VOS ÉTUDES

■ Année Tremplin

Ce dispositif « oui, si » offre aux bacheliers qui ne répondent pas aux attendus pour entrer et suivre une licence dans de bonnes conditions, la possibilité de suivre la licence en 4 ans. Cette année est fondée sur deux piliers « mise à niveau » et « réflexion sur son projet » permettant de mettre ces futurs étudiants sur une trajectoire de réussite. Dispositif proposé en licence Droit et licence Sciences de la Vie.

■ DU Passeport pour Réussir et s'Orienter (PARÉO)

Basée sur une approche par compétence et des méthodes pédagogiques actives, cette formation place les étudiants en situation d'être acteur de leurs apprentissages et de leur orientation. L'engagement personnel dans une mission d'intérêt général (type service civique) et/ou un stage sera obligatoire. Il servira de support à la formation et permettra de donner du sens à l'ensemble des enseignements.

NOS LABORATOIRES

La Recherche scientifique est l'une des principales missions de l'Université. Elle s'organise autour des laboratoires de recherche et des Écoles doctorales. Structurée autour de l'axe fort «Sociétés Méditerranéennes et Sciences de la Mer», la recherche à l'UTLN s'appuie sur 3 pôles thématiques: le Pôle MEDD - Mer, Environnement et Développement Durable, le Pôle ESMED - Échanges et Sociétés Méditerranéennes et le Pôle INPS - Information, Numérique, Prévention, Santé.

L'UTLN compte 15 unités de recherche :

- 9 laboratoires labellisés en Sciences et Technologies dont 4 UMR qui bénéficient d'une reconnaissance conjointe du Ministère de la Recherche et du CNRS.
- 6 laboratoires labellisés soutenus par le Ministère de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales dont 1 UMR avec le CNRS.

Retrouvez la présentation détaillée des laboratoires sur le site de l'Université: www.univ-tln.fr/-Laboratoires-.html

LABORATOIRES EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Mathématiques

- Institut de Mathématiques de Toulon (IMATH)
- Centre de Physique Théorique (CPT)

Matériaux

- Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP)
- Matériaux Polymères Interfaces Environnement Marin (MAPIEM)

Sciences de la Terre et environnement

- Institut Méditerranéen d'Océanographie (MIO)

Sciences de l'Ingénieur

- Laboratoire d'Informatique et des Systèmes (LIS)
- Laboratoire Conception de Systèmes Mécaniques et Robotiques (COSMER)
- Laboratoire de Traitement de l'Information Sous-Marine (LTISM)

STAPS

- Laboratoire Impact de l'Activité Physique sur la Santé (IAPS)



ÉCOLES DOCTORALES

- École doctorale 509 Sociétés Méditerranéennes et Sciences Humaines
- École doctorale 548 Mer et Sciences

LABORATOIRES EN SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Droit public et privé, Histoire du droit

- Centre de Droit et de Politique Comparés Jean-Claude Escarras (CDPC)
- Centre d'Études et de Recherche sur les Contentieux (CERC)

Économie

- Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement (LEAD)
- Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM)

Langues, littérature et civilisations

- Laboratoire BABEL

Information - communication

- Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication (IMSIC)



VOTRE CADRE DE TRAVAIL

LE CADRE JURIDIQUE D'EPSCP

L'Université de Toulon est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Les EPSCP sont des établissements nationaux d'enseignement supérieur et de recherche jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie pédagogique et scientifique, administrative et financière.

Ces établissements sont gérés de façon démocratique avec le concours de l'ensemble des personnels, des étudiants et de personnalités extérieures.

Ils sont pluridisciplinaires et rassemblent des enseignants-chercheurs, des enseignants et

des chercheurs de différentes spécialités, afin d'assurer le progrès de la connaissance et une formation scientifique, culturelle et professionnelle préparant notamment à l'exercice d'une profession.

Ils sont autonomes. Exerçant les missions qui leur sont conférées par la loi, ils définissent leur politique de formation, de recherche et de documentation dans le cadre de la réglementation nationale et dans le respect de leurs engagements contractuels. (Article L711-1 du code de l'Éducation)

Le président de l'université par ses décisions, le conseil d'administration par ses délibérations et le conseil académique par ses délibérations et avis, assurent l'administration de l'université. (Article L712-1 du code de l'Éducation).

LE PRÉSIDENT

- Le président assure la direction de l'université.
- Il préside le conseil d'administration, prépare et exécute ses délibérations.
- Il prépare et met en œuvre le contrat pluriannuel d'établissement.
- Il représente l'université à l'égard des tiers ainsi qu'en justice, conclut les accords et les conventions.
- Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'université.
- Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'université.
- Il affecte dans les différents services de l'université les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service.
- Il nomme les différents jurys.
- Il est responsable du maintien de l'ordre et peut faire appel à la force publique.
- Il est responsable de la sécurité dans l'enceinte de son établissement et assure le suivi des recommandations du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail permettant d'assurer la sécurité des personnels et des usagers accueillis dans les locaux.
- Il exerce, au nom de l'université, les compétences de gestion et d'administration qui ne sont pas attribuées à une autre autorité par la loi ou le règlement.
- Il veille à l'accessibilité des enseignements et des bâtiments aux personnes handicapées, étudiants et personnels de l'université.
- Il installe, sur proposition conjointe du conseil d'administration et du conseil académique, une mission « égalité entre les hommes et les femmes ».

(Article L712-2 du code de l'Éducation)

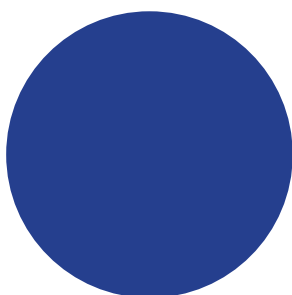


Xavier Leroux,
Président
de l'Université de Toulon

⦿ LES VICES PRÉSIDENTS



Yusuf Kocoglu, Vice-Président du Conseil d'Administration



Hugues Brisset, Vice-Président Recherche



Arnaud Faupin, Vice-Président Formation



Roque Oppenheim, Vice-Président Étudiant

⦿ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

- Le conseil d'administration détermine la politique de l'établissement.
 - Il approuve le contrat d'établissement de l'université.
 - Il vote le budget et approuve les comptes.
 - Il approuve les accords et les conventions signés par le président de l'établissement
 - Il adopte le règlement intérieur de l'université.
 - Il fixe, sur proposition du président et dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois qui lui sont alloués par les ministres compétents.
 - Il autorise le président à engager toute action en justice.
 - Il approuve le rapport annuel d'activité, qui comprend un bilan et un projet, présenté par le président.
 - Il approuve le bilan social présenté chaque année par le président, après avis du comité technique.
 - Il délibère sur toutes les questions que lui soumet le président, au vu notamment des avis et vœux émis par le conseil académique, et approuve les décisions de ce dernier.
 - Il adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique.
- (Article L712-3 du code de l'Éducation)

⦿ LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE (CORE)

La Commission de la Recherche répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le Conseil d'Administration (CA) et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le CA. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et

est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

⦿ LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE (CFVU)

La commission adopte :

- La répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le Conseil d'Administration
- Les règles relatives aux examens
- Les règles d'évaluation des enseignements
- Les mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants
- Les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.
- Les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment celles relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques
- Les mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiants ou des enseignants-chercheurs
- Les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

LES VICES-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES



Alain Boyer,
Vice-Président délégué
Affaires Juridiques et
Institutionnelles



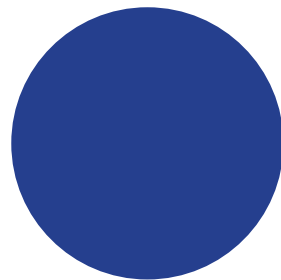
Jahiel Ruffier-Meray,
Vice-Présidente déléguée
Formation Initiale



Éric Joffre,
Vice-Président délégué
Formation Continue
et Alternance



Karim Adouane,
Vice-Président délégué
Innovation Pédago-
gique et numérique



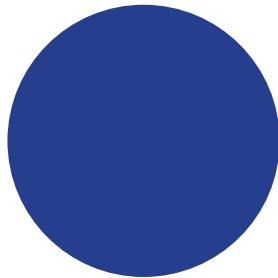
Brigitte Muller,
Vice-Présidente déléguée
Relations Internationales



Thierry Soriano,
Vice-Président délégué
Développement des
Axes Stratégiques



Sylvie Villain,
Vice-Présidente déléguée
Développement durable



Marjorie Brusorio,
Vice-Présidente déléguée
Vie étudiante



Fathie Boubertekh
Directeur Général
des Services

LES ORGANES DE CONCERTATION

Le comité social d'administration d'établissement public (CSA EP)

Cette instance est spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail remplaçant le CTEP et le CHSCT. Elle est constituée du Président, du DGS et de 9 représentants titulaires des personnels (et autant de suppléants).

Le CSA EP est compétent sur :

- Les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services
- Les projets de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, aux orientations en matière de mobilité et aux orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels
- Le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Le projet de document d'orientation de la formation des agents et le plan de formation
- Les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service

- La participation au financement de la protection sociale complémentaire des personnels ;
- Les projets relatifs au temps de travail

La formation spécialisée du CSA (F3SCT)

Elle est constituée du Président, du DGS et de 9 représentants du personnels titulaires (et autant de suppléants), désignés par les organisations syndicales siégeant au CSA EP.

Elle est consultée sur :

- La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, la sécurité, l'organisation du travail, le télétravail, la déconnexion, l'amélioration des conditions de travail, etc.
- Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, sauf en cas de réorganisation de service (compétence du CSA).
- Les travailleurs en situation de handicap et accidentés du travail : mise en œuvre des mesures en vue de faciliter la mise, remise, maintien au travail, aménagement des postes de travail

La Commission Paritaire d'Établissement

La CPE est une instance de représentation des personnels titulaires de la fonction publique. C'est une instance consultative où siègent, en nombre égal, des représentants des personnels BIATSS et des représentants de l'administration.

Elle est désormais consultée sur toutes les questions d'ordre individuel défavorables aux agents concernés (demande de révision des comptes rendus d'entretien professionnel, de temps partiel, etc.).

La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires

C'est une instance de représentation des personnels non titulaires.

Elle est composée en nombre égal de représentants de l'administration nommés parmi les fonctionnaires titulaires de catégorie A et de représentants du personnel élus.


La CCP ANT est consultée obligatoirement sur certaines décisions individuelles (licenciements, sanctions disciplinaires, révision des comptes rendus d'entretiens professionnels, refus d'autorisation de télétravail...).

ORGANIGRAMME ●

© EN ATTENTE DE PRÉCISION DU DGS



LA DIRECTION DU PILOTAGE ET DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

 Située au rez-de-chaussée du bâtiment V, la Direction du pilotage et de la valorisation des ressources humaines vous accueille aux horaires d'ouverture au public suivants : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h (fermeture au public le mardi après-midi).



Pour toute information générale et/ou procédure relative au domaine RH (Accident de travail, Plan de formation, recrutement, service de gestion des personnels enseignants, et BIATSS...) ainsi que les formulaires, merci de vous adresser aux services compétents.

🕒 QUEL SERVICE CONTACTER SELON VOS BESOINS

📌 Pôle de gestion

L'année universitaire est organisée sur le plan administratif, dans les conditions fixées par les modalités de gestion votées en CSA EP et CA. Celles-ci fixent les conditions générales de fonctionnement de l'université et les obligations de services de l'ensemble des personnels de l'établissement (temps de travail, différents types de congés, autorisation d'absence, etc.).

Pour toutes les questions relatives à la gestion administrative, la paie des personnels, aux absences et divers congés :

- Vous êtes personnel administratif ou technique, titulaire ou contractuel, contactez par courriel : personnel-biatss@univ-tln.fr

- Vous êtes personnel enseignant, titulaire ou contractuel, contactez par courriel : personnel-enseignant@univ-tln.fr

📌 Pôle GPEC : valorisation des ressources humaines

Vous souhaitez bénéficier d'une formation inscrite au plan de formation afin de :

- vous adapter à votre poste de travail,
- suivre l'évolution de votre métier,
- acquérir et développer de nouvelles compétences,
- vous préparer aux concours, aux examens professionnels et aux campagnes d'avancement.

Consultez la plateforme GEFORP et inscrivez-vous directement en ligne via le lien :

<http://www.univ-tln.fr/-Catalogue-des-Formations-.html>

Pour tout renseignement complémentaire contactez le service formation : formations@univ-tln.fr

Vous souhaitez mobiliser votre droit à la formation (Compte Personnel de Formation, Congé de Formation Professionnelle, Congé pour Bilan de compétences, Congé pour Validation des Acquis et de l'Expérience) en vue de préparer une évolution professionnelle, un changement de poste ou d'orientation ?

Transmettez votre dossier lors de la campagne annuelle de demande de mobilisation du droit à la formation, organisée généralement entre février et avril.

Vous souhaitez être accompagné par le conseiller mobilité-carrière dans le cadre de votre projet professionnel ou vous envisagez une mobilité au sein ou en dehors de l'université.

Contactez le conseiller mobilité-carrière : cmc@univ-tln.fr



📌 Pôle dialogue social et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

En plein développement, la démarche QVCT portée par l'établissement a pour objectif d'identifier des actions qui permettent d'améliorer la qualité des conditions de travail des personnels (télétravail, cadre de vie, action sociale, inclusion, égalité femme/homme, etc...) et la qualité du travail réalisé mais aussi de sensibiliser et de prévenir les situations de ruptures professionnelles et de risques psychosociaux.

À cet égard, différents dispositifs et interlocuteurs sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aider, si vous rencontrez des difficultés.

À noter, l'Université de Toulon met à disposition des personnels deux dispositifs de signalement :

- un dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexistes, sexuelles, harcèlement et discrimination (VSS) à destination des personnels et des étudiants.

Si vous êtes témoin ou victime de ce type d'agissements, vous êtes invité à effectuer un signalement sur la plateforme dédiée : <https://univ-tln.signalement.net>

- un dispositif de signalement et de traitement des situations de souffrance au travail, risques psychosociaux (RPS) à destination des personnels.

Si vous êtes témoin ou victime de souffrance au travail, vous êtes invité à saisir les référents RPS de l'établissement à l'adresse : signalement-rps@univ-tln.fr

🕒 LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

📌 Accompagnement individuel interne

L'engagement en faveur de l'inclusion des personnels en situation de handicap est une priorité pour l'établissement. Ainsi, le référent handicap dédié aux personnels a pour mission de favoriser l'insertion, l'information et le maintien dans l'emploi des personnels handicapés tout au long de leur parcours.

📌 Accompagnement individuel externe

Si vous rencontrez des problématiques professionnelles et / ou personnelles impactant votre santé psychologique, ou que vous souhaitez être accompagné dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle, vous pouvez échanger anonymement et en toute confidentialité avec un psychologue du travail, dans le cadre de l'espace d'accueil et d'écoute de la MGEN :

- par téléphone au **0 805 500 005** (service et appel gratuits,

Si vous avez des questions relatives au handicap, à l'adaptation et au maintien au poste, et aux éventuelles suites consécutives à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, contactez par courriel : referent-handicap@univ-tln.fr

24h sur 24, 7 jours sur 7).

- en face-à face le mercredi après-midi (prise de rdv au préalable par téléphone) dans les locaux de la MGEN à la Valette et à l'IME Le Jardin D'Asclepios à Fréjus.

Si vous rencontrez des problématiques en lien direct avec votre activité professionnelle impactant votre santé physique et psychologique, vous pouvez solliciter un rendez-vous avec le médecin du travail ré-

Pour toutes questions relatives au suivi médico-professionnel, à la visite d'information et de prévention et aux demandes d'aménagements de poste de travail, contactez par courriel : suivi-medical@univ-tln.fr

férent selon votre lieu d'affectation :

- Médecine du travail campus de La Garde • téléphone : 04 94 08 63 33 • courriel : zilagarde@aist83.fr
- Médecine du travail campus de Toulon • téléphone : 04 94 46 92 40 • courriel : lapleiade@aist83.fr
- Médecine du travail campus de Draguignan • téléphone : 04 94 50 90 80

🕒 L'ESPACE NUMÉRIQUE SÉCURISÉ DE L'AGENT PUBLIC

L'ENSAP (Espace numérique sécurisé de l'agent public) est l'espace numérique sur lequel vos bulletins de paie sont déposés.

📌 ACCÉDER AUX SERVICES DE L'ENSAP

Pour accéder aux services de l'ENSAP sur <https://ensap.gouv.fr>, lors de la première connexion, vous devez vous munir de votre numéro de sécurité sociale.

Tous les agents publics de l'État, titulaires et contractuels, actifs ou retraités, ont accès au portail ENSAP. Ils y trouvent des documents de rémunération, des bulletins de

pensions ou des informations concernant le droit à la retraite.

L'ENSAP permet un accès :

- aux bulletins de paie
- aux décomptes de rappels
- aux attestations fiscales

Les documents sont stockés sur l'ENSAP tout au long de votre carrière et jusqu'à 5 ans après le départ à la retraite (y compris si vous quittez temporairement ou définitivement les administrations d'État avant la fin de votre vie active). Ils sont accessibles en

permanence quel que soit le support (ordinateur, tablette ou Smartphone).

Si vous n'avez pas accès à l'ENSAP, vous pourrez demander une dérogation pour continuer à recevoir vos bulletins de paie sous format papier. Cette dérogation peut être consentie aux personnes placées en congés pour raisons de santé (ex.: congé longue maladie, congés de longue durée...).

L'ouverture d'un compte sur le portail ENSAP suppose une démarche personnelle et individuelle des agents.

LA DIRECTION DU PILOTAGE ET DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES



L'organisation du pôle permet à chaque entité d'avoir un interlocuteur pour la gestion de leurs personnels BIATSS et un interlocuteur pour la gestion de leurs personnels enseignants, dans un objectif de lisibilité, de proximité. Chaque agent bénéficie ainsi d'un interlocuteur privilégié.



Sophie MARLIER-DIEBLING

Directrice des Ressources Humaines -
DGS Adjointe
04 94 14 24 36
sophie.marlier-diebling@univ-tln.fr



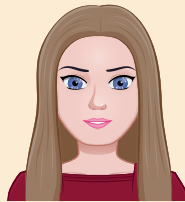
Claire MÉRET

Responsable du Pôle de Gestion des
Ressources Humaines
04 94 14 23 41
claire.meret@univ-tln.fr



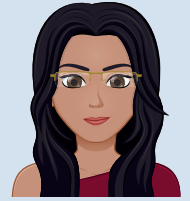
Audrey SCHWEBEL

Responsable du service gestion
des personnels BIATSS
04 94 14 24 19
audrey.schwebel@univ-tln.fr



Ludivine MARTINEZ

Responsable du service gestion
des personnels Enseignants
04 94 14 21 18
ludivine.martinez@univ-tln.fr



Giovanna VETTESE

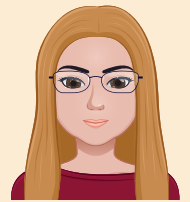
04 94 14 20 48
giovanna.vettese@univ-tln.fr

DIRECTIONS & SERVICES

- Agence comptable
- Communication
- DAJI
- DGS
- DPST
- DRH
- Présidence

COMPOSANTS

- DAS IUT e
- DAS SeaT
- SeaTech
- IUT
- LABORATOIRES
- COSMER
- MAPIEM



Nadia HADDAD

04 94 14 20 96
nadia.haddad@univ-tln.fr

- IUT Techniques de Commercialisation
- IUT Gestion des Entreprises et des Adm
Toulon
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Techniques

FOCUS SUR LE PÔLE DE GESTION

CONTACTS PERSONNELS BIATSS



Chrystelle LOHEZIC

04 94 14 23 01

chrystelle.lohezic@univ-tln.fr

DIRECTIONS & SERVICES

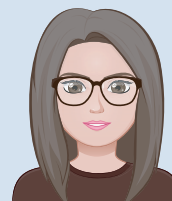
- Bibliothèques
- DFA
- DIREP
- DSIUN
- DFPA

COMPOSANTES

- DAS Campus La Garde
- UFR Lettres, Langues, SH
- UFR STAPS
- UFR Sciences et Techniques

LABORATOIRES

- BABEL
- CPT
- IAPS
- IMATH
- IM2NP
- LIS
- MIO



Marlène MARRECAU

04 94 14 21 76

marlene.marrecau@univ-tln.fr

DIRECTIONS & SERVICES

- DEVE
- SRI
- SUAPS
- SUMPPS

COMPOSANTES

- DAS Campus Toulon et Draguignan
- IAE
- UFR Faculté de Droit
- UFR Ingémédia
- UFR Sciences Éco.

LABORATOIRES

- CDPC
- CERC
- CERGAM
- IMSIC
- LEAD

CONTACTS PERSONNELS ENSEIGNANTS



Roxane PETIT

04 94 14 23 25

roxane.petit@univ-tln.fr

- Institut d'Administration des Entreprises
- IUT Génie Biologique
- IUT Génie Électrique et Informatique Industrielle
- IUT Génie Industriel et Maintenance
- IUT Génie Mécanique et Productique
- Service des Relations Internationales
- Service des Sports (SUAPS)
- UFR Ingémédia
- UFR Sciences Économiques et de Gestion
- UFR STAPS



Sophie GIRARD

04 94 14 21 91

sophie.girard@univ-tln.fr

- Direction des Études et de la Vie Étudiante
- Direction de la Recherche et des Projets
- Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
- École d'Ingénieurs SeaTech
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
- IUT Gestion des Entreprises et des Administrations Draguignan
- IUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
- UFR Faculté de droit Toulon et Draguignan

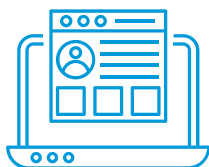
LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'Université de Toulon dispose d'un système d'information global regroupant plusieurs applications web et logicielles qui vont vous assister dans votre travail.

Une fois votre compte numérique créé, vous allez pouvoir accéder un florilège de services numériques : la messagerie, l'environnement numérique de travail, l'espace de stockage NAS, l'intranet, et selon vos besoins, à des logiciels de gestion (Sifac, Apogée, Hyperplanning, etc.), la plateforme pédagogique Moodle, la plateforme vidéo POD...

Consultez notre site : <https://dsiun.univ-tln.fr>



① L'OUVERTURE D'UN COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois enregistré dans les bases de gestion du personnel et votre contrat ou votre acte d'engagement signé, votre compte numérique est créé. Vous devez alors activer votre compte universitaire sur <https://sesame-pro.univ-tln.fr> dès la signature de contrat ou la réception de votre pv d'installation.

Si vous avez fourni votre numéro de portable ou votre mail personnel, quelque temps après la création du compte, vous recevez un SMS ou un email vous invi-

tant à activer votre compte. Dans le cas contraire, contactez la DSIUN par email : usagesnum@univ-tln.fr ou

Tél. : 04 94 14 23 45.

Un login et un mot de passe vous seront attribués : ce seront vos paramètres de connexion pour vous connecter à toutes les applications.



② L'INSTALLATION À SON POSTE DE TRAVAIL INFORMATIQUE

Pour le paramétrage de votre ordinateur de bureau, le pôle Moyens Informatiques est à votre disposition.

Si vous êtes nomade, vous pouvez utiliser le wifi de l'Université. Connectez-vous au réseau UnivToulon : après avoir entré votre login et mot de passe, il vous garantit la sécurité des échanges et une facilité

d'utilisation au quotidien.

Besoin d'un logiciel métier ? Le pôle AMD avec les référents fonctionnels associés vous assurera la mise à disposition des logiciels comme Apogée (scolarité), Hyperplanning (EDT), Sifac (gestion financière), etc.



③ L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

<https://ent.univ-tln.fr>

L'ENT est votre point d'accès profilé aux applications numériques de l'UTLN, de chez vous ou de l'Université.

Vous y retrouverez l'annuaire, l'emploi du temps via hyperplanning, le suivi de votre dossier professionnel, l'accès à l'interface d'assistance technique et à de nombreux autres services numériques...



④ L'ASSISTANCE UTILISATEUR

La DSIUN a mis en place un dispositif d'assistance en ligne accessible sur <https://sos.univ-tln.fr> ou via l'ENT pour faire vos demandes d'intervention : déposez un ticket expliquant votre besoin, il sera pris en charge et vous pourrez en suivre l'évolution.



⑤ IMPRESSION DE PROXIMITÉ

Dans chaque entité de l'UTLN, vous disposez d'imprimantes multifonctions (copieur, imprimante, scanner) : avec votre carte multiservices, vous pouvez imprimer vos documents en toute sécurité, en couleur ou N&B, sur n'importe quel photocopieur.

Pour les gros volumes ou affiches, contactez notre pôle Reprographie : repro@univ-tln.fr

🕒 LA MESSAGERIE PARTAGE

<https://webmail.univ-tln.fr>

Vous disposez d'un webmail, accessible sur tout support, et vous bénéficiez d'un quota de stockage non limité. Vous pourrez utiliser l'agenda intégré, le partager ou agréger des calendriers tel qu'Hyperplanning.

L'établissement préconise l'utilisation du webmail et non plus l'utilisation de clients lourds tels que Thunderbird ou Outlook (pas de support). Des tutoriaux sur l'usage de la messagerie (filtre, transfert, calendrier...)

sont disponibles sur: <http://doc-partage.univ-tln.fr>

L'Université est régulièrement la cible de filoutage via les mails universitaires. Ne donnez jamais vos identifiants en réponse à un email, soyez vigilant en suivant les liens reçus et au moindre doute, contactez-nous par tél. 04 94 14 23 45 ou par email: usagesnum@univ-tln.fr



🕒 LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

<https://moodle.univ-tln.fr>

La plateforme pédagogique Moodle sert de soutien pour l'enseignement en présentiel comme à distance. Le pôle Usages numériques assure un accompagnement à la transformation de votre enseignement (innovation pédagogique), la création de contenus numériques et la formation des personnels à l'usage de Moodle: pour toute demande: dsiun-tice@univ-tln.fr



🕒 DES OUTILS DE CLASSES VIRTUELLES: BBB OU TEAMS

Pour assurer la continuité pédagogique ou pour réaliser des cours à distance, l'UTLN met à votre disposition 2 outils de classe virtuelle: BBB directement intégré à Moodle pour les promos de moins 100 étudiants à la fois, et Teams inclus dans le pack office 365 notamment pour les grosses promotions. Des tutoriels sont présents sur le site de la DSIUN. Pour toute demande: dsiun-tice@univ-tln.fr



🕒 LA PLATEFORME DE DIFFUSION VIDÉO UTLN. POD

<https://pod.univ-tln.fr>

UTLN.Pod est un portail de diffusion audio et vidéo, qui intègre également des fonctionnalités d'enrichissement permettant la synchronisation de vos productions avec des contenus annexes (pages web, documents pdf, images, vidéos tierces, etc.) pour toute demande: dsiun-tice@univ-tln.fr



🕒 SERVICES WEB, AUDIOVISUEL ET VISIOCONFÉRENCE

Prêt de matériel, visioconférence, captation de conférences, réalisation d'images (drones, reportage), mise à disposition d'espaces web, le pôle Usages Numériques vous apporte conseils, formation et accompagnement technique sur les usages du numérique. Email: usagesnum@univ-tln.fr



🕒 L'INTRANET

<https://intranet.univ-tln.fr>

L'intranet est un espace dédié aux directions: vous y trouverez toutes les informations administratives relatives à la gestion de l'établissement, aux conseils et aux commissions.

Email: intranet@univ-tln.fr



🕒 LE SITE DE L'UTLN

<https://www.univ-tln.fr>

Site vitrine de l'Université, ce portail est l'accès principal à l'ensemble des services numériques: il permet aussi une communication générale sur tous les événements de l'établissement. Un profil dédié au personnel de l'UTLN est présent et regroupe en accès rapide toutes les informations susceptibles de vous intéresser. Une information à communiquer, une page à modifier? Contactez-nous sur comweb@univ-tln.fr

INFORMATIONS

PRATIQUES

④ LA CARTE MULTISERVICES

La carte multiservices est une clé d'accès :

- Au parking du personnel
- Aux services de restauration
- Aux prêts à la Bibliothèque Universitaire
- À l'adhésion au Service des Sports (SUAPS)

- À l'impression de vos documents sur les imprimantes multifonctions

Votre carte met gratuitement à votre disposition un portefeuille numérique IZLY pour le paiement des repas au CROUS. La carte multiservices doit être retirée auprès de la Direction du Patrimoine et des Services Techniques.



④ LA RESTAURATION SUR LES CAMPUS

Sur le campus de La Garde, le CROUS vous propose :

- Un restaurant universitaire: le COUDON
- Deux points de restauration rapide (Le rouge et Noir et le P'tit Béal) qui vous serviront des sandwiches, salades, paninis, tartes salées, pasta-box et pâtisseries variées...
- Une brasserie, Le Béal: vous trouverez des plats du jour, des pizzas, des burgers, des woks variés, des tacos, des salades...

Sur le campus de Toulon-Porte d'Italie, le CROUS est présent avec un restaurant, l'Escarpe et une cafétéria.

Le paiement des repas s'effectue depuis un compte en ligne baptisée Izly. Plusieurs modes de paiement peuvent être utilisés en cafétérias: carte multiservices, smartphone ou QR Code. Il peut être rechargé par différents moyens: compte bancaire ou carte bancaire. Plus d'informations sur www.crous-nice.fr/restauration.

À La Garde, 2 bornes de rechargement IZLY sont installées à l'entrée du Béal et à l'entrée du restaurant du Coudon. À Toulon une borne IZLY est installée à l'entrée du restaurant l'Escarpe.

Tarifs 2023-2024 :

- Agent dont INM ≤ 534 : 4,18 €
- Agent dont INM ≥ 535 : 8,23€
- Passager : 9,05€

④ L'ACTION SOCIALE

Un service social est à la disposition de l'ensemble des personnels de l'établissement (quel que soit le statut de l'agent). L'assistante de service social des personnels exerce, en toute confidentialité, un rôle d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'expertise sociale ainsi qu'un suivi et un accompagnement des personnels rencontrant des difficultés :

- financières, passagères ou chroniques (surendettement...);
- familiales et ou éducatives (séparation divorce veuvage...);
- liées au logement;
- d'accès aux droits (lien avec les services compétents);
- de santé ou de handicap.

Elle traite également les demandes de prestations déposées par les agents :

- Les prestations interministérielles, communes aux différents ministères et constituant une base de prestation fixée par le ministère de la Fonction Publique.
- L'Action Sociale d'Initiative Universitaire (ASIU), des prestations à caractère facultatif, versées dans la limite des crédits disponibles.

Pour une meilleure prise en compte des demandes et dans le cadre des politiques RH menées en faveur des personnels, le service social est intégré au pôle dialogue social et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) de la Direction du pilotage et de la valorisation des ressources humaines. Renseignements :

- Assistante de service social des personnels: Oifla OUERDIANE
Campus de la Garde - Bureau W11: permanence le mardi et jeudi
Campus de Toulon - Bureau BA.205: permanence le vendredi
Tél.: 04 94 14 22 32 • 06 13 95 34 40
Campus de Draguignan : sur rendez-vous
Email: assistante-sociale-personnels@univ-tln.fr
- Gestion des prestations sociales: Vanessa DUSSOLLIER
Bâtiment V - Bureau V.003 •
Tél.: 04 94 14 20 49
Email: action-sociale@univ-tln.fr

En complément, l'Université dispose d'un Comité Associatif Culture et Loisirs (CACL) dont le rôle est de développer des activités dans les domaines culturel, sportif et des lo-

sirs au profit des personnels de l'Université et de leur famille. Les personnels concernés par le CACL sont tous les agents, titulaires ou non (enseignants, administratifs et techniques) exceptés les vacataires. Vous pouvez, avec l'association, bénéficier de tarifs préférentiels sur de la billetterie, des spectacles, des forfaits de ski, des cosmétiques, des massages, des escapes games, des bijoux, des sorties, des week-ends, des voyages, etc. ...

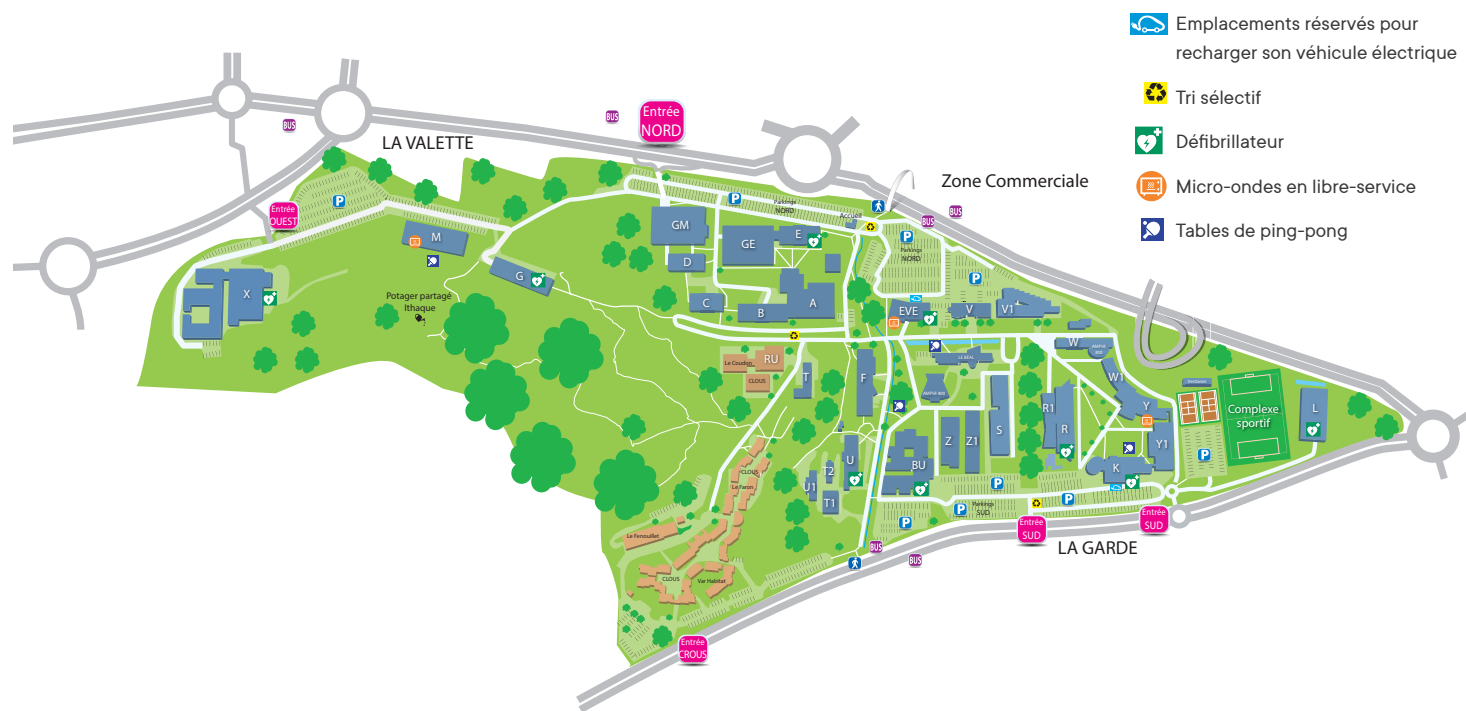
Renseignements: Patricia Triolet - Le Tenoux
Email: triolet@univ-tln.fr

Bureau W.014, bâtiment W - Campus de La Garde - Tél.: 04 94 14 24 66
Ouverture les lundi et jeudi: de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 14h30
le mardi de 13h30 à 14h30.

Bureau BA.205, bâtiment Pi - Campus de Toulon - Porte d'Italie - Tél.: 04 83 36 63 77
Ouverture le mardi: de 9h15 à 12h15.

Les créneaux horaires de la vente de la Billetterie, à La Garde (lundi et jeudi) ou à Toulon (mardi) sont de 9h45 à 12h15 sauf période de congés.

PLANS DES CAMPUS



LA GARDE - LA VALETTE DU VAR

FORMATION

- **Bât. A** IUT - Départements GEA, GEII
- **Bât. B-E** Salles de cours IUT
- **Bât C** IUT - Département TC
- **Bât D** IUT - Département GMP
- **Bât. F** Département Génie Biologie
- **Bât. G** Département GIM
- **Bât. S-T1-T2-U1** Salles de cours
- **Bât. K** UFR STAPS
- **Bât. V1** Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance
- **Bât. W-W1-Y1** Salles de cours
- **Bât. X-M** SeaTech - Bibliothèque
- **Bât. Y** UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- **Bât. U** UFR Sciences et Techniques

RECHERCHE

- **Bât. M** Labo. COSMER, IMATH
- **Bât. R** Labo. IM2NP, MIO, CPT
- **Bât. R1**
 - Direction de la Recherche et des Projets (DIREP)
 - Écoles doctorales 548
- **Bât. W1** Labo. BABEL
- **Bât. X** Labo. LIS, MAPIEM, MIO
- **Bât. Z1** Labo. IAPS

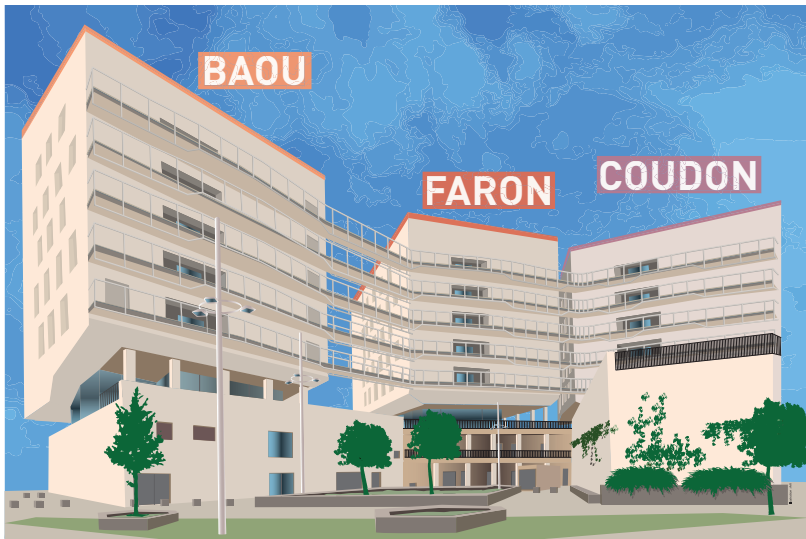
SERVICES AUX ÉTUDIANTS

- **BU** Bibliothèque de l'Université
- **Bât. V1**
 - Service Accompagnement en Orientation et Insertion
 - Service de la Scolarité Administrative
 - Service de l'Évaluation
- **Bât. EVE**
 - Service Vie Étudiante
 - Service des Sports (SUAPS)
 - Associations étudiantes
 - Médecine préventive (SUMPPS)
 - Assistantes sociales des étudiants
 - Salle des actes
- **Bât. L** Complexe sportif
- **Bât. CROUS RU** Restaurant universitaire
- **Bât. Le Béal**
 - Service des Relations Internationales
 - Cafétéria CROUS
 - P'tit Béal
- **Bât. T**
 - Direction du Système d'Information et des Usages Numériques

ADMINISTRATION

- **Bât. A-B** Salle des Commissions - Reprographie (DSIUN)
- **Bât. EVE** Salle des Actes
- **Bât. S** Direction du Patrimoine et des Services Techniques
- **Bât. T** Direction du Système d'Information et des Usages Numériques
- **Bât. R1**
 - Direction de la Recherche et des Projets
 - Agence comptable
 - DAS Campus La Garde
- **Bât. V**
 - Présidence
 - Direction Générale des Services
 - Direction des Ressources Humaines
 - Conseillère de prévention
 - Service Communication
- **Bât. V1**
 - Direction des Affaires Financières
 - Direction des Études et de la Vie Étudiante
 - Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance
- **Bât. Le Béal** Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
- **Bât. W**
 - Assistante sociale des personnels
 - CACL

TOULON - PORTE D'ITALIE: BÂTIMENT PI



FORMATION

- **FA-RDC et FA+1** Amphithéâtres FA.001, FA.010 et FA.110
- **CO-RDC** Bureaux techniques et box production UFR Ingémédia et Département IUT MMI
- **CO+1** Box de production UFR Ingémédia et Département IUT MMI
- **CO+4** Bureau des enseignants Département IUT MMI - salle de cours et informatique
- **CO+5 à CO+7** Salles de cours et informatiques
- **FA.310, FA+5 à FA+7** Salles de cours et informatique

ADMINISTRATION

- **FA-RDC** Entrée principale par l'arrière du bâtiment, PC Sécurité
- **CO+2** Direction UFR Ingémédia

- **CO+3** Salle des personnels, Salle des conseils-cours, Direction Département IUT MMI
- **BA-RDC, BA+1, FA-RDC, FA+1, CO-RDC** Locaux techniques
- **FA+4** DAS Campus Toulon, Direction de l'UFR Sciences Éco. et IAE, Direction du Patrimoine et des Services Techniques, Direction du Système d'Information et des Usages Numériques,
- **BA.205** Permanence CACL (mardi) et service social personnel (vendredi)
- **BA+7** Salle des actes, CMQ Économie de la Mer, DIREP, bureaux documentalistes

SERVICE AUX ÉTUDIANTS

- **FA.301** Espace de travail partagé, bureau Vie étudiante-Culture
- **CO.001-CO.004** Espace PÉPITE et bureaux vie étudiante
- **CO+2** Services scolarité pour UFR Sciences Éco., UFR Ingémédia et IAE

- **CO+3** Service scolarité Département IUT MMI
- **BA+2** Centre de santé (207,209,210), permanences SAOI et Mission Handicap (205), Vie étudiante – Associations et engagement étudiant (203)
- **BA+3** Bibliothèque Universitaire Éco-Gestion-Médias

RECHERCHE

- **BA+4** Laboratoire CERGAM
- **BA+5** Laboratoire IMSIC
- **BA+6+7** Laboratoire LEAD
- **BA+7** École Doctorale 509 et Collège des Études Doctorales

TELOMEDIA

- **CO-RDC** Plateaux de tournage et box de production
- **CO+1** Loges
- **CO+3** Bureaux Telomedia

En raison du plan vigipirate, l'entrée des usagers et des personnels dans le bâtiment Pi s'effectue par le côté sud.

L'entrée côté nord, face à la Faculté de droit, n'est pas utilisée.

L'espace CO.001, situé au coin du bâtiment côté Av. Franklin Roosevelt, est accessible uniquement par l'extérieur du bâtiment.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

En cas de problèmes liés à la sûreté et à la sécurité ou pour signaler la commission d'actes de délinquance dont vous pourriez être témoins ou victimes sur les campus de l'Université, vous devez contacter le responsable du pôle Sûreté et Sécurité de la Direction du Patrimoine et des Services Techniques au Bât S, 1^{er} étage. Tél.: 04 94 14 29 29

ou si urgence: 06 30 27 66 01

Email: securite@univ-tln.fr

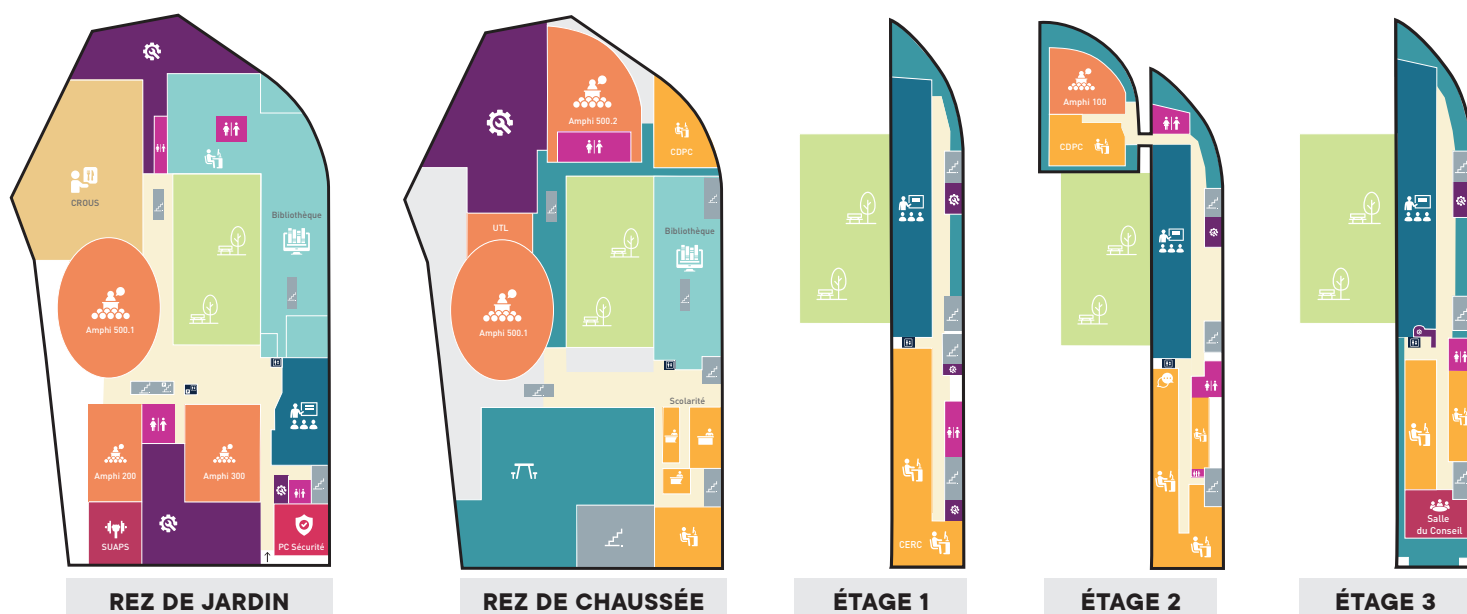
Dans le cadre d'un appel direct passé aux services de secours et d'incendie et/ou aux forces de l'ordre, prévenez également l'agent de permanence qui facilitera les accès pour l'intervention.

Pendant les périodes de fermeture (week-end, jour férié, autre...), les signalements ou alertes se font dans l'ordre auprès de:

1. La permanence des agents logés:
 - Campus de La Garde: 06 11 25 11 44
 - Campus de Toulon: 06 22 52 21 84
 - Campus de Draguignan (IUT GEA): 06 09 27 80 33.
2. Le responsable sûreté-sécurité DPST: 06 30 27 66 01
3. En dehors des heures d'ouverture (lundi au samedi 07h/20h) l'accès aux bâtiments est soumis à une demande d'autorisation à adresser au responsable du pôle sûreté-sécurité.

Sur l'ensemble du territoire national, le contexte de menace terroriste élevée impose la mise en œuvre dans notre département du plan Vigipirate au niveau de posture « sécurité renforcée – risque attentat ». Celui-ci vise au maintien et renforcement supplémentaire du contrôle des accès dans les bâtiments universitaires et de recherche. Ces filtrages à l'entrée des sites peuvent conduire les personnels à présenter à la demande des agents de sécurité un justificatif d'identité ou carte professionnelle; ces agents sont également formés et habilités à la détection des objets suspects et à procéder à une fouille visuelle des sacs.

TOULON - PORTE D'ITALIE : BÂTIMENT FACULTÉ DE DROIT



LÉGENDE



Une antenne de la Faculté de droit est installée à Draguignan :
250, rue J. Aicard

FORMATION

- **Rez-de-jardin** Amphithéâtres 500.1, 200, 300, salles de cours 909-911-912
- **Niveau 0 - Rez-de-chaussée** Amphithéâtre 500.2
- **Niveaux 1, 2 et 3** Salles de cours, amphithéâtre 100, salles informatiques

ADMINISTRATION

- **Rez-de-jardin** Entrée principale, PC Sécurité
- **Niveau 0 - Rez-de-chaussée** Scolarité Faculté de Droit, DSIUN, Direction Formation Professionnelle Alternance, Université du Temps Libre
- **Niveau 3** Direction Faculté de droit, DAS campus Toulon, CMQ Économie de la mer, salle du Conseil

SERVICE AUX ÉTUDIANTS

- **Rez-de-jardin** Cafétéria et restaurant l'Escarpe, salle de musculation
- **Niveau 0 - Rez-de-chaussée** Bibliothèque Droit, CRL
- **Niveau 2** Bureau 201 associations des étudiants de Droit

RECHERCHE

- **Niveau 0 - Rez-de-chaussée** Directeur CDPC
- **Niveau 1** Laboratoire CERC
- **Niveau 2** Laboratoire CDPC
- **Niveau 0 - Rez-de-chaussée et niveau 2** Bureaux et boîtes aux lettres enseignants



DÉPASSONS L'HORIZON

Université de Toulon
CS 60584 • 83041 Toulon CEDEX 9
www.univ-tln.fr

